

COMMENT AIDER UN MEMBRE DE LA FAMILLE

Par Mama16 Postée le 27/12/2021 10:38

Bonjour Mon neveu de 18 ans nous a appelé à l'aide, comment faire pour aider sa maman qui est alcoolique, très agressive et violente avec lui ? Elle a 42 ans, bois tous les jours, (10 litres de vins en 3 jours + le reste) Peut-on la faire interné pour son bien a elle et pour le bien de son fils, qui se fait frappé? Merci de votre réponses

Mise en ligne le 31/12/2021

Bonjour,

En matière de dépendance et d'addictologie, il n'est pas possible d'hospitaliser sous contrainte une personne qui ne souhaite pas entamer une démarche de soin. La loi ne permet pas cette possibilité.

Nous comprenons néanmoins que cette situation soit difficile pour votre neveu, et que cela vous inquiète. Il lui est tout à fait possible de trouver de l'aide à son niveau. Il existe des lieux et des associations pouvant soutenir et conseiller les jeunes souffrant de la problématique d'alcool-dépendance de leur parent.

Votre neveu peut se rendre dans un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en addictologie (CSAPA). Les professionnels qui y exercent (médecin addictologue, psychologue, infirmier...) connaissent bien la souffrance que l'entourage peut traverser. L'accueil est sans jugement de leur part, les entretiens se déroulent dans un cadre confidentiel et gratuit.

Il existe également une association du nom de Al-anon/al-ateen qui propose de l'information, des conseils et du soutien pour les enfants qui vivent le même type de contexte que votre neveu.

Vous trouverez en bas de réponse des liens vers des CSAPA du périmètre géographique que vous nous avez indiqué, ainsi qu'un lien vers l'association Al-ateen.

Votre neveu peut également nous appeler pour du soutien ponctuel. Nous sommes accessibles 7j/7j, de 8h à 2h du matin au 0980 980 930 (appel anonyme et gratuit) ou par le Chat de notre site Alcool Info Service de 8h à Minuit.

Avec tout notre soutien à votre neveu,

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUC

CSAPA ADDICTIONS FRANCE- PERMANENCE D'ACCUEIL DE PONTARLIER

52, rue de Besançon
Maison médicale Simone Veil
25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 83 22 74

Site web : www.anpaa25.fr

Accueil du public : Le mardi de 9h30 à 19h sur rendez-vous

Consultat° jeunes consommateurs : Le mardi, sur rendez-vous.

COVID -19 : Contact d'octobre 2021 Port du masque obligatoire et désinfection des mains

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Association Al-anon/alateen
- Un de mes parents boit, j'en souffre.

Autres liens :

- Comment aider mon parent qui boit ?